

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 45

Artikel: Cou-cou, Cou-cou !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188418>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les amis.

On ne voit partout que des gens faisant commerce d'amitié.

On se voit une fois: « Monsieur ! » Deux fois: « Mon cher ! » Trois fois « Mon vieux ! et on vous tape sur le ventre. »

Des amis!... Il y en a de toutes les couleurs... c'est là la classe la plus féconde en variétés bizarres....

Nous avons l'ami despote, qui nous fait faire ses commissions... l'ami spirituel, qui fait des mots à nos dépens... l'ami indiscret, qui raconte aux hommes nos petites faiblesses et aux dames nos petites infirmités... l'ami gêné, qui est encore bien plus gênant... l'ami parasite, qui nous mange... l'ami spéculateur, qui nous gruge... l'ami ingrat, qui nous abandonne aux heures de l'adversité... l'ami qui nous emprunte nos livres.... qu'il ne nous rend pas.... Enfin, mille espèces d'amis dont le dénombrément serait éternel, depuis celui qui emprunte notre veste pour ne pas user la sienne, jusqu'à l'ami farceur qui nous fait manger du lapin de gouttières pour du lapin de garenne.

C'est ce qui est arrivé tout récemment à Lausanne. Le héros de l'aventure, à l'occasion d'un pique-nique d'amis, où il était question de manger un magnifique lapin, substitua très adroitement un chat au lapin. Le tour joué, on se mit à table: en quelques minutes, le quadrupède grimpeur passa sous la dent des joyeux convives, qui ne s'en trouvèrent pas plus mal...

Le chat était dodu et potelé; la sauce était des mieux réussies. On ne s'aperçut de la substitution qu'au dessert, c'est-à-dire au moment où figuraient sur la table, entre de magnifiques raisins et des poires duchesse d'Angoulême, une grosse tête de chat sur un plat, avec de gros yeux grimaçants qui semblaient dire aux convives: Farceurs! vous m'avez pris pour du lapin, je ne suis qu'un vieux rominagrobi.

On voit d'ici le tableau: les uns de rire aux éclats et les autres de courir à la pharmacie!...

Les canards.

M. Victor Meunier raconte plaisamment l'origine du mot « canard » appliqué aux nouvelles suspectes :

Un membre de l'Académie de Bruxelles, Cornelissen, en est l'inventeur. Mis en veine d'imaginatons ridicules par les journaux auxquels il était abonné et voulant renchérir sur eux tous, peut-être aussi leur donner une leçon, Cornelissen fit raconter par l'un d'eux l'expérience suivante bien propre à démontrer l'étonnante voracité du canard.

On avait réuni vingt de ces volatiles. L'un d'eux avait été haché menu avec ses plumes, son bec, ses pattes, et servi aux dix-neuf autres, qui l'avaient gloutonnement avalé. L'un de ces derniers, à son tour, avait servi de pâture aux dix-huit survivants et ainsi de suite jusqu'au dernier, qui, dans un temps déterminé et fort court, se trouvait avoir dévoré ses dix-neuf camarades.

Tout cela, spirituellement raconté, obtint un succès qui dépassa l'espérance de l'auteur. L'histoire, répétée de proche en proche par tous les journaux, fit rapidement le tour d'Europe. Elle y était à peu près oubliée depuis une vingtaine d'années, quand elle nous revint d'Amérique, flanquée d'un procès-verbal d'autopsie du dernier des vingt canards, chez qui on avait constaté de graves lésions dans l'œsophage.

On rit de l'histoire du *canard*, et le mot resta.

Trão dè braga ne sai dè rein.

On gaillâ que sè créyâi que lè dzeins lo déves-sont respectâ et obéi po cein que l'avâi 'na bouna pa-reintâ et que l'étai gratta-papâi et oquî su lo mili-téro, ne manquâvè jamé dè déré totés sa qualitâ à ecliâo que lo cognessont pas, po sè férè passâ po cauquon dè sorta. Ma fai on iadzo cein lai a pas réussai et l'ein a éta bin eimbétâ.

Onna né que fasâi on teimps dè misère, que plio-vessâi à lo rohie, que l'einludzivè et que tounâvè, ce coo, que sè trovâvè défrou et quétai tot dépou-reint, allâ démandâ à lodzi à n'on cabaret que trovâ su la route, kâ ne vayâi pequa hé po sè conduirè et avoué cein fasâi on oura à tot déguelhi.

L'étai la miné et s'ein va roqli à la porta dâo ca-baret. Quand l'eut prâo tapâ, lo carbatier sè lâivè, àovrè la fénétra, et démandè cein qu'on vâo.

— Porrâi-t-on lodzi tsi vo, se lâi fâ lo gaillâ?

— Quoi étes-vo, dit lo carbatier?

— Djan Feli d'Abra-François Cacavouetta, sus-titut dâo greffier dè la Justice dè pé, bio frârè dâo valet ào préfet, caporat dè carabiniers, se repond.

— Ma fai su bin fatsi, lâi dit lo carbatier ein re-elliouseint la fenétra; mà n'é pas dè la pliace po cutsi tot cé mondo.

Et lo lulu dut traci pe liein.

Lè pariannès.

On pourro diablio, qu'etâi dévorâ àotré la né dein son lhi pè lè bités, et que sè grattâvè tant qu'ao sang, ne lâi poivè pequa teni, et s'ein va tsi l'apotiquière pojatsetâ on remido contré cllia poué-son dè vermena.

— Bailli-mè vâi, se lâi fâ, dè la pudra po férè crêvâ lè pariannès (lè pounésès), se vo plié!

— Po diéro ein volliâi-vo, se lâi dit l'apotiquière?

— Oh! po on part dè millè, lâi repond lo lutu, kâ tot froumelhiè.

L'âdzo dè la vilhie Marienne.

— Quin âdzo âi-vo, Marienne, vo dussa étrè bin vilhie?

— Eh bin vouaique! l'an passâ m'ont de que y'été dè l'an 5. Sti an, dusso étrè dè l'an 6. Orâ, comptâ!

Cou-cou, Cou-cou!

On sait que des savants du monde entier se sont réunis récemment, à Washington, pour adopter un méridien unique et qu'ils ont décidé de faire com-

mencer le jour à minuit en comptant les heures de 0 à 24. C'est une révolution dans les mœurs et le langage !

Ainsi, pour se conformer à la décision de nos savants, les romanciers ne devront plus écrire: « Minuit, heure du crime » mais bien: vingt-quatre heures ou zéro heure, — heure du crime ! Les affiches de théâtres ne devront plus porter: « On commencera à 7 heures 3/4 » mais bien: « A dix-neuf heures 3/4. » Les comptes-rendus parlementaires se termineront par ce cliché: « Séance demain à quatorze heures. » Et ainsi de suite. Juliette donnant un rendez-vous à Roméo, au lever de la lune, lui écrira: « Je t'attends, ce soir, à vingt-deux heures ! »

Ce qui est plus grave, c'est le changement apporté à la confection des montres et des pendules. Les heures devront être marquées de 0 à 24 et il faudra réformer tous les cadrans, tous les mouvements actuels d'horlogerie.

Mais le plus effroyable et ce qui est de nature à horripiler les natures les moins impressionnables, c'est ceci: Les nouvelles horloges et pendules devront sonner un coup par heure. Or, entendez-vous, à minuit, au moment de vous endormir, les horloges du quartier sonner l'une après l'autre vingt-quatre coups chacune et la pendule de votre salle à manger vous chanter vingt-quatre fois: « Cou-cou, cou-cou, cou-cou..... »

Horrible ! horrible !!

Le mendiant qui se fâche.

Ce mendiant, dit Ch. Monselet, fréquente particulièrement le faubourg St-Germain; il honore de sa préférence les cours des hôtels aristocratiques.

C'est un grand gaillard, qui paraît boiteux et qui porte un bras en écharpe. Il a le regard assuré, la voix puissante, et il s'exprime à peu près ainsi:

— Messieurs, mesdames... *n'oubliez pas* un pauvre estropié qui se recommande à votre bonté... à votre bonté et miséricorde... Messieurs, mesdames... devenu incapable de travail par l'explosion d'une mine... resté seul avec trois pauvres petits enfants... *N'oubliez pas...* votre bienfaisance et votre charité... Messieurs, mesdames...

Puis il attend, regardant aux fenêtres. Si elles demeurent fermées, il continue en haussant la voix:

— Allons, messieurs, mesdames, je ne peux pas rester ici toute la journée... cela n'est pas raisonnable, que diable!... Vous pouvez bien me faire quelques sous entre vous tous; cela ne vous rui-nera pas... Voyons, qui est-ce qui commence le premier ?

Même silence.

C'est alors que la moutarde commence à monter au nez de notre mendiant.

— Hé! là-haut, est-ce que vous ne m'entendez pas? Fallait donc le dire tout de suite... On ne fait pas perdre son temps comme ça aux malheureux... N'y a pas de bon Dieu possible... Etes-vous décisés, oui ou non?

Il arrive parfois que quelque bonne vieille dame,

terrorisée par cette façon nouvelle de demander l'aumône, laisse tomber un ou deux sous.

Le mendiant les ramasse dédaigneusement en murmurant:

— Tout ça! Prenez garde d'attraper un effort... Et il s'en va en haussant les épaules.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que MM. **Saint-Saëns** et **Marsick** donneront, *mardi 11 novembre*, dans la salle des spectacles du Casino-Théâtre, une séance de musique de chambre, dans laquelle seront exécutées plusieurs œuvres nouvelles. Les noms seuls de ces messieurs nous dispensent de recommander plus longuement aux amateurs de musique une occasion si séduisante. — Pour les détails, voir l'affiche.

M. **VOLTA**, qui a donné l'année dernière, dans notre ville, une grande soirée de **magnétisme, prestidigitation et expériences humoristiques**, nous en annonce une pour demain, dans la salle des spectacles, dont le programme, fort riche, ne peut manquer de distraire agréablement les nombreux spectateurs qu'il réunira, sans doute. — On commencera à 8 heures.

Un viveur, criblé de dettes, entend sonner à sa porte.

Il suppose que c'est un créancier, et crie à sa domestique, fraîchement débarquée de la campagne: « Dites que je suis en voyage. »

La fille s'acquitte fidèlement de sa mission.

— Et quand pensez-vous qu'il reviendra? demande le créancier.

— Alors, je ne sais pas.

Puis se ravisant:

— Mais, je peux le lui demander.

Un député ayant une pique d'amour-propre avec un de ses collègues, lui disait: « Enfin, monsieur, vous n'avez point encore ouvert la bouche à la Constituante. — Vous vous trompez, répond celui-ci, toutes les fois que vous avez parlé, je n'ai pu m'empêcher de bâiller. »

Papeterie L. MONNET

Rue Pépinet 3, Lausanne.

Grand choix de papiers à lettres pour bureaux. — Impression de têtes de lettres, factures, enveloppes, cartes de visite, etc. — Registres de toutes régularités et de tous formats. Presses à copier.

Agendas de bureaux pour 1885.

L. MONNET.

LAUSANNE. — IMP. GUILLOUD-HOWARD & Cie.